ART. PREMIER N° 41835

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 41835

présenté par M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 23970 de Mme Untermaier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot : « esprit »,

insérer les mots :

« d'équité, de dignité et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.